

1 Sortant/préparer mon projet de mobilité

1.1 Mobilité d'étude

Il vous est conseillé de la préparer au moins 1 an à l'avance, d'autant plus si vous souhaitez partir hors-Europe.

1.1.1 Découvrir les destinations possibles

Grâce aux multiples partenaires de l'Université de Lille, vous avez de nombreux choix pour effectuer un séjour d'études à l'étranger !

Attention : Nous vous rappelons qu'il est interdit d'effectuer une mobilité dans un pays à risque (zones rouge et orange, exemples : risque terroriste, risque climatique, pays en guerre). Aussi, avant de choisir votre pays de mobilité, nous vous invitons à vérifier le niveau de risque du pays sur le [site du Ministère des Affaires Étrangères](#) - dans l'onglet "sécurité" de la fiche du pays concerné.

Pour connaître les destinations auxquelles vous êtes éligible, rendez-vous sur la [carte interactive des Relations Internationales](#). En faisant une recherche par faculté ou domaine d'études, vous saurez dans quelles universités vous pouvez postuler.

Renseignez-vous sur les universités partenaires grâce à notre site [International Exchanges](#). Vous y retrouverez des fiches pays, des fiches universités ainsi que des témoignages d'étudiants partis en mobilité avant vous.

Vous devez aussi vous rendre sur les sites internet des universités qui vous intéressent pour vérifier si les cours proposés correspondent à votre programme à Lille. Cela pour préparer votre contrat d'études/Learning Agreement.

Il vous appartient également de :

- Vérifier les conditions d'accueil et de sortie du pays (fermeture ou non des frontières)
- Prendre connaissance des démarches obligatoires dans le pays d'accueil avant d'effectuer une mobilité à l'étranger. Il est fortement conseillé de souscrire à une assurance rapatriement.
- consulter régulièrement la rubrique « dernières minutes » pour chaque fiche pays sur le [site du Ministère des Affaires Étrangères](#).

1.1.2 Parler de mon projet

Rapprochez-vous du [service Relations Internationales](#) de votre composante pour discuter de votre projet de mobilité et connaître les démarches à effectuer.

Contactez votre coordinateur pédagogique pour lui parler de votre projet et vous assurez qu'il est compatible avec votre parcours.

1.1.3 Certifier mon niveau de langues

Vérifier également le niveau de langue exigé par certaine université. Elles vous demanderont de fournir un certificat officiel (TOEFL, TOEIC, etc) que vous pouvez préparer et passer avec le CLIL. Découvrez les différentes certifications et les dates d'examen sur la [page dédiée du CLIL](#).

1.1.4 Candidater à une mobilité

Une fois votre projet défini, commencez votre **candidature via votre ENT sur l'application « Partir à l'étranger » en complétant l'étape 1 « Demande de mobilité internationale »**. Si vous rencontrez des difficultés, consultez notre tuto "[Méthodologie de l'application partir à l'étranger de l'ENT de l'Université de Lille](#)".

NB : La procédure de candidature et les délais impartis dépendent de votre faculté. Des réunions d'information sur la mobilité sont organisées chaque début d'année. Pour toute question, veuillez contacter votre [responsable Relations Internationales et/ou service Relations Internationales de votre faculté/école/institut](#).

1.2 Mobilité de stage

1.2.1 Trouver son stage à l'international

Pour trouver un stage, vous pouvez bénéficier de l'accompagnement de la [Direction Stages et Emplois](#). Vous pouvez aussi vous rapprocher de vos responsables pédagogiques et enseignants de votre formation pour connaître les entreprises à l'étranger ayant déjà accueilli des étudiants de votre formation. Quelques pistes de recherche :

Général :

- [Indeed](#) : en fonction du pays recherché, modifier directement le lien hypertexte. Exemple : pour une recherche au Portugal, au lieu de "fr.indeed.com" remplacer par "pt.indeed.com"
- [Glassdoor](#)
- [LinkedIn](#)
- [Myinternshipabroad](#)

Les stages EU4EU

Le projet EU4EU France a pour objectif d'accroître l'employabilité des étudiants et de maximiser les opportunités d'emploi en renforçant le lien avec les entreprises et en encourageant des stages interdisciplinaires liés aux financements et projets européens : affaires européennes, sciences politiques, économie et marketing, communication, etc. Si vous êtes sélectionné, un financement du stage est possible.

Pour plus d'informations et dates de l'appel à candidature sur le site [EU4EUFrance](#) !

En Europe :

- [Erasmusintern](#)
- [Epsa](#)
- [Eurodesk](#)

Stage dans une administration du Ministère de l'Europe et des Affaires Etrangères (MEAE) : [France Diplomatie](#)

1.2.2 Choisir son pays de mobilité

Attention : Nous vous rappelons qu'il est interdit d'effectuer une mobilité dans un pays à risque (zones rouge et orange, exemples : risque terroriste, risque climatique, pays en guerre). Aussi, avant de choisir votre pays de mobilité, nous vous invitons à vérifier le niveau de risque du pays sur le [site du Ministère des Affaires Étrangères](#) - dans l'onglet "sécurité" de la fiche du pays concerné.

Il vous appartient également de :

- Vérifier les conditions d'accueil et de sortie du pays (fermeture ou non des frontières)
- Prendre connaissance des démarches obligatoires dans le pays d'accueil avant d'effectuer une mobilité à l'étranger. Il est fortement conseillé de souscrire à une assurance rapatriement incluant le risque pandémique
- consulter régulièrement la rubrique « dernières minutes » pour chaque fiche pays sur le [site du Ministère des Affaires Étrangères](#).

1.2.3 Créer ma convention et ma demande de mobilité

Pour **établir votre convention de stage**, vous devez convenir avec votre enseignant référent à l'Université de Lille d'une part, et l'organisme d'accueil à l'étranger d'autre part, du contenu précis et des modalités de la période de stage qui sont à reporter sur la convention de stage.

La convention de stage doit indiquer le lieu du stage, sa durée, les activités à effectuer avec la description des fonctions, les droits et engagements et les résultats d'apprentissage attendus avec le nombre de crédits ECTS qui doivent être validés. Elle indiquera la procédure et les critères d'évaluation à utiliser concernant les résultats de formation attendus.

La convention de stage doit être créée via l'application "Gérer mes stages" de votre ENT en étant attentif aux démarches spécifiques pour un stage à l'International. Un tutoriel est disponible sur la page d'accueil de l'application.

Il vous faudra ensuite constituer votre dossier de mobilité qui vous permet notamment d'obtenir une bourse. Vous devez [vous rendre sur votre ENT](#), choisir « Partir à l'étranger » pour accéder à l'application " MoveOn" et compléter l'étape 1 – demande de mobilité internationale.

1.3 Financer ma mobilité

Plusieurs bourses de mobilité existent, mais leur attribution n'est pas automatique même si vous remplissez les critères d'éligibilité. Vous pourrez compléter la demande de bourse uniquement après acceptation de votre candidature à la mobilité par le [responsable Relations Internationales et/ou service Relations Internationales de votre faculté/école/institut](#).

La demande de bourse se fait après la validation de votre étape 1 par votre faculté. Remplissez l'étape 2 du portail "Partir à l'étranger" de l'ENT de l'Université de Lille. **Un formulaire suffit pour toutes les demandes de bourses** (Erasmus+, AMI ou Mermoz). Si votre demande respecte les dates limites, elle sera étudiée lors de la commission et le résultat vous sera ensuite transmis par mail.

Les principales aides financières disponibles pour votre mobilité (stage ou étude) sont :

- [Aide à la mobilité internationale \(AMI\)](#) pour les boursiers sur critères sociaux.
- Allocation [Erasmus+](#) de l'Union Européenne.
- [Bourse Mermoz](#) du Conseil Régional des Hauts-de-France.

Pour plus de détails, consultez notre [page sur les aides financières](#). Vous y découvrirez notamment un outil de simulation pour découvrir quelles bourses correspondent à votre situation.

1.4 Mobilité inclusive

Vous êtes en situation de handicap ou d'affection longue durée (ALD) ? Avez besoin d'aide financière complémentaire ? Retrouvez toutes les informations à savoir et tous les accompagnements et financements dont vous pouvez bénéficier sur notre [page dédiée](#).

1.5 Contact

Retrouvez la liste complète des responsables et des services relations internationales sur notre [site internet](#).

2 Sortant/les étapes de ma mobilité

2.1 Préparer mon séjour

2.1.1 Formalité d'entrée

Il est obligatoire d'avoir une carte d'identité ou un passeport valide 6 mois après la date de retour prévue. Attention aux délais de traitement des dossiers !

Une fois que vous avez reçu l'acceptation officielle de l'université d'accueil, vous devez vous renseigner sur les formalités d'entrée et de visa auprès de l'ambassade du pays d'accueil. Attention aux délais de traitement des dossiers !

Le visa est une demande à effectuer personnellement. Nous ne pouvons vous accompagner dans cette démarche.

Pour les [étudiants européens](#) qui partent en séjour en Europe, vous êtes exemptés de la demande de visa. Votre carte d'identité nationale ou passeport suffisent.

Pour les [étudiants de nationalité étrangère](#), veillez à ce que votre titre de séjour français vous permette de rester plus de 3 mois dans le pays d'accueil (ou faire une demande de visa) et que la date de fin de validité de votre titre de séjour français soit postérieure à votre date de retour.

ATTENTION

Faites bien attention à demander un [visa étudiant](#) auprès de l'ambassade ou du consulat, et non un autre. Sinon, vous risquez de vous retrouver bloqué à l'entrée du pays et ne pas pouvoir rentrer sur le territoire.

Ne veuillez en aucun cas tenter d'entrer dans le pays si votre visa n'a pas été accordé préalablement !

Adresses utiles : [France Diplomatie](#), sites internet des ambassades et consulats étrangers en France.

Pensez également à vous inscrire au [fil d'Ariane](#) et au [Registre des Français établis à l'étranger](#).

2.1.2 Budget et banque

Budget

Une année en mobilité coûte plus chère qu'une année en France : préparez un budget prévisionnel avant de partir pour ne pas vous retrouver en difficulté.

Vous pouvez vous aider du site [Numbeo](#) pour découvrir le coût de la vie sur place et consulter la section dédiée aux [aides financières](#).

Banque

Il est conseillé d'ouvrir un compte en banque dans le pays d'accueil pour éviter les frais bancaires en tout genre. Attention, ne fermez pas votre compte français car c'est là que seront versées vos bourses !

Si vous partez dans un pays hors zone Euro, prévoyez de la monnaie locale avant votre départ ou faites du change à votre arrivée à l'aéroport.

2.1.3 Assurance et santé

Assurance maladie à l'étranger

Europe :

- Faites votre demande de **Carte Européenne d'Assurance Maladie** depuis votre compte [CPAM](#) (délais : 2 semaines).

Hors Europe :

- Rendez-vous sur [le site de l'assurance maladie](#) pour découvrir les cas particulier (Royaume-Uni, Quebec et Andorre) ainsi que leurs recommandations pour les destinations hors europe.
- Souscrire à une assurance santé privée, comme la [SMENO](#) ou la [LMDE](#), lors d'une mobilité hors-Europe est indispensable, veuillez donc à bien choisir celles-ci et à être le mieux couvert possible ! Certaines universités exigent de souscrire au régime de sécurité sociale local lors de l'inscription.

Vaccins :

- Il est important de se renseigner sur les vaccins requis dans le pays d'accueil : [Institut Pasteur](#), section " Vaccination par Pays".

Médicaments :

- Pensez à emporter des médicaments de première nécessité (maux de tête, ventre, etc.). En cas de doute, demandez à un médecin !

Ordonnances :

- Vous suivez un traitement : pensez à prendre vos prescriptions, et n'hésitez pas à les faire traduire dans la langue du pays d'accueil. Si vous voyagez avec votre traitement pour plusieurs mois, l'ordonnance correspondante doit préciser la quantité et la durée du traitement (à présenter en cas de contrôle).

Liens utiles :

- [AMELI « études à l'étranger »](#)
- [Protection sociale internationale](#)
- [Institut Pasteur](#)

2.1.4 Logement

Votre université d'accueil vous donnera des conseils pour trouver un logement sur place. Certaines d'entre elles vous proposeront d'être logé sur leur campus ou dans des résidences partenaires. D'autres pourront vous communiquer un guide du logement qui vous aidera dans votre recherche.

Privilégiez la colocation à la location d'un studio, et prévoyez 2 loyers d'avance à l'arrivée.

Soyez attentif aux potentielles arnaques. N'envoyez jamais d'argent avant de visiter l'appartement.

Vous pouvez consulter les offres qui sont déposées sur Facebook par les groupes des communautés d'expatriés. Vous y trouverez des informations utiles.

Si vous n'avez pas de logement à votre arrivée pas de panique. Il est envisageable d'être hébergé les premières nuits à l'hôtel ou dans une auberge de jeunesse et de continuer la recherche de logement une fois sur place.

2.1.4.1 Plateformes logement

L'Université de Lille collabore avec la plateforme de logement [Erasmus Play](#) pour faciliter la recherche de logements pour ses étudiants qui partent à l'international. Ce site vous aidera à trouver un logement qui répond le mieux à vos besoins.

Bonnes adresses : [Housing Anywhere](#), [Uniplaces](#).

2.1.5 My Green Mobility

Séjour à l'étranger ne rime pas systématiquement avec avion et pollution. De nombreux outils existent pour mesurer ton impact environnemental. Tu pourras ainsi identifier ce que tu peux changer pour rendre ton séjour et ton mode de vie plus écoresponsable.

Testes ton écoresponsabilité et découvre ton empreinte carbone :

- <https://nosgestesclimat.fr>
- [Erasmus Goes Green](#)

Mais pourquoi ?

Une Green mobility Erasmus+ offre une occasion unique d'allier engagement citoyen, respect de l'environnement et développement de compétences transversales comme l'adaptabilité, la planification et la communication. Le bonus ? Un complément financier Erasmus+ pour t'aider dans tes frais de transport vert.

Comment faire ?

- Privilégier le train, le bus ou covoiture avec d'autres personnes partant en mobilité. consultez notre [carte interactive](#) pour connaître les avantages du train sur l'avion et les destinations facilement accessible en train.
- Pour les destinations nécessitant de prendre l'avion, utilise la compensation carbone. Privilégie les vols directs et combine avion, train et bus pour réduire la distance parcouru dans les airs.
- Même à l'étranger, garde les gestes du quotidien qui permettent de préserver l'environnement (éteindre les lumières et les appareils inutilisés, réduire sa consommation d'énergie et d'eau, utiliser la mobilité douce au quotidien, etc).
- Consomme local. Adapte ton régime alimentaire à la nourriture présente sur place et évite d'acheter des produits importés même si ceux-ci peuvent être plus familiers.
- Dans la mesure du possible, recycle et renseigne toi sur les possibilités d'utiliser des contenants réutilisables.
- Limite tes voyages à long distance. Pas besoin de faire le tour du continent pendant ta mobilité. Ton pays et ta région d'accueil regorge certainement de trésors qui n'attendent qu'à être explorés.
- Et le plus important, parle de cette démarche autour de toi !

Le site [greenerasmus \(en anglais\)](#) recense plein de conseils pour rendre ta mobilité écoresponsable. Vous pouvez également vous aider de la [Checklist élaborée par le Conseil de l'Europe pour les étudiants en mobilité](#) pour préparer votre Green mobility.

Aides financières :

Pour toute mobilité Erasmus+, vous pouvez recevoir une participation financière à vos frais de transport écoresponsable en fonction de la distance parcouru pour votre aller et retour entre la France et le pays d'accueil. Cette participation concerne vos déplacements de début et de fin de mobilité. Pour cela, à la fin de la mobilité il vous sera demandé de fournir les justificatifs officiels de votre transport aller et retour (billets, justificatifs d'achat, etc.).

Transports éligibles au complément vert : train, bus, covoiturage et vélo.

Une question sur ce complément ? Contactez erasmus-students@univ-lille.fr

Plus d'informations sur My Green Mobility : <https://international.univ-lille.fr/partir-a-international/etudiantes/my-green-mobility/>

2.1.6 Préparation linguistique

Si vous souhaitez débiter ou perfectionner la langue de votre pays de destination, vous pouvez vous rendre au [CRL](#) qui propose des ateliers de discussion, des remises à niveau et le [programme Tandem](#).

De nombreuses ressources sont également disponibles dans les BU de l'université de Lille ainsi que sur l'application « [Calao](#) » sur votre ENT.

Vous pouvez également vous inscrire au [Buddy System](#) de l'université pour aider un étudiant international venu étudier à l'université de Lille.

2.1.7 Prévenir le choc culturel

Renseignez-vous sur les pratiques et les mœurs du pays d'accueil avant votre départ. La période d'adaptation varie d'une personne à l'autre mais il est fréquent qu'au bout d'un mois un contre-coup se fasse ressentir et que le mal du pays survienne.

Contactez un groupe d'expatriés si vous vous sentez seul et gardez contact avec votre famille. Les périodes de « blues » sont tout à fait normales et ne doivent pas vous décourager de poursuivre votre mobilité.

Pour préparer au mieux votre départ, suivez le [module de communication interculturelle](#) proposé par l'université.

2.1.8 Pour ma sécurité

- Je mémorise les numéros d'urgences du pays d'accueil,
- J'évite les lieux réputés dangereux, surtout la nuit
- En cas de vol, ma sécurité est plus importante que mes affaires personnelles
- J'évite de transporter beaucoup d'argent sur moi
- J'évite de sortir avec mon passeport, j'emmène plutôt des copies
- Je sors toujours avec une copie de mes papiers et de mon assurance santé
- J'évite les taxis non homologués
- J'évite l'auto-stop, qui est par ailleurs illégal dans certains pays
- En cas extrême d'arrestation, je demande à prévenir l'ambassade de France qui pourra m'aider
- Je visite le site [France Diplomatie](#) pour connaître les recommandations du Ministère par pays

2.1.9 Devenir ambassadeur de l'université pendant ma mobilité

[Dans le cadre de votre mobilité, vous pouvez devenir Ambassadeur pour promouvoir les mobilités et représenter l'Université de Lille à l'étranger.](#)

Vous pourrez choisir parmi différentes missions celles qui vous conviennent le mieux.

Exemples de mission :

- Écrire un témoignage de sa mobilité,

- Créer un recueil de bons plans,
- Partager sa mobilité sur les réseaux sociaux,
- Participer à un événement international,
- etc.

Pour vous inscrire, rendez-vous sur notre application mobile [ULilExplore](#) ou envoyer un mail à ulillexplore@univ-lille.fr.

Pour plus d'informations sur le programme Ambassadeur, rendez-vous sur [la page dédiée](#).

2.1.10 Pour résumer

- Je vérifie la validité de ma carte d'identité ou de mon passeport,
- Je remplis et je remets tous les documents nécessaires aux Relations Internationales de ma faculté d'origine et de l'université d'accueil,
- **Je fais mon inscription administrative à l'Université de Lille même si je pars en mobilité,**
- Je m'inscris sur le [fil d'Ariane](#),
- Je photocopie mes documents d'identité et je les garde sur un cloud,
- Je demande la Carte Européenne d'Assurance Maladie (Europe) ou je souscris à une assurance internationale (Hors-Europe),
- J'anticipe les frais à prévoir pendant ma mobilité (loyer, abonnement de transport, etc),
- Je prévois l'inoccupation de mon logement en France (préavis, sous-location, courrier, CAF, etc),
- Je préviens ma banque de mon départ et je me renseigne sur la validité de ma carte bancaire à l'étranger,
- Je vérifie mes réservations (hôtels/résidence universitaire, transport, etc),
- Je partage mon itinéraire avec quelqu'un de confiance,
- Je note des numéros importants en cas d'impossibilité d'utiliser mon téléphone,
- Je vérifie auprès de l'opérateur téléphonique que mon portable fonctionne à l'étranger le temps d'acheter une carte SIM ou de souscrire un forfait sur place.

2.2 Formalités pendant ma mobilité

2.2.1 Inscription aux examens

Même si vous n'êtes pas en France, faites votre inscription pédagogique sur l'ENT de l'Université de Lille afin de valider les résultats obtenus pendant votre mobilité.

2.2.2 Test de langue Erasmus+

Les étudiants bénéficiaires de la bourse Erasmus+ recevront un mail de la plateforme OLS les invitant à faire un test de langue. Le document obtenu à l'issue du test devra être fourni lors de l'étape 3 « début de mobilité » qui conditionne le versement de la bourse.

2.2.3 Certificat d'arrivée

Faites signer le [certificat d'arrivée](#) par les relations internationales dès votre arrivée dans l'université d'accueil. Vous devez remplir la partie "Step 1 - upon arrival at the host institution".

Complétez ensuite le formulaire Étape 3 via l'application "Partir à l'étranger" sur votre E.N.T ULille dès votre arrivée dans l'université d'accueil. Vous aurez besoin du certificat d'arrivée signé pour finaliser cette étape.

Attention, cette étape est obligatoire afin de bénéficier du versement de la bourse.

2.2.4 Modification du Learning agreement / contrat d'études

- **Pour le programme Erasmus** : si vous devez modifier vos cours, pensez à remplir la partie « During the mobility » de votre Learning Agreement / Contrat d'études avec les nouveaux cours sélectionnés. Ce document doit être signé par vous-même, votre coordinateur à Lille et celui de votre université d'accueil.
- **Pour les autres programmes** : si vous devez modifier vos cours, pensez à nous renvoyer un nouveau Learning Agreement / Contrat d'études avec les nouveaux cours sélectionnés.

2.2.5 Etendre ou réduire la durée de mon séjour

- **En cas d'extension de séjour d'un semestre à deux semestres**, vous devez envoyer [l'attestation d'extension de séjour](#) complétée et signée par toutes les parties par email à erasmus-students@univ-lille.fr dans les plus brefs délais ou dernier délai avant le 15 novembre.
- **En cas de réduction de séjour de deux semestres à un semestre**, vous devez envoyer [l'attestation de réduction de séjour](#) complétée et signée par toutes les parties dans les plus brefs délais ou dernier délai un mois avant la nouvelle date de fin de séjour prévue par email à erasmus-students@univ-lille.fr.

2.2.6 Pour résumer

- Je confirme mon arrivée au service des Relations Internationales de ma faculté, ma famille et l'université d'accueil
- Je fais remplir l'attestation d'arrivée et je la télécharge avec les autres documents requis dans le formulaire Etape 3 «Début de mobilité»

- Je m'assure que les cours prévus correspondent bien à mon contrat d'études/ Learning agreement. Si des changements sont nécessaires, voir la partie « En cas de modification du Learning agreement/ Contrat d'études »
- Je prends connaissance des démarches obligatoires dans le pays d'accueil

2.3 Formalités de fin de mobilité

2.3.1 Certificat de fin de séjour

Avant votre départ, faites signer votre [certificat de fin de séjour](#) par les relations internationales de votre université d'accueil. Vous devez remplir la partie "Step 2 - at the end of the mobility". Ce document sera demandé dans l'étape 4 « fin de mobilité ».

2.3.2 Mobilité Erasmus+

Vous recevrez des mails vous invitant à faire un deuxième test OLS ainsi qu'un rapport final de mobilité Erasmus+. Ces documents seront à fournir pour compléter l'étape 4.

2.3.3 Formulaire "fin de mobilité"

Complétez le formulaire Étape 4 via l'application "Partir à l'étranger" sur votre E.N.T ULille afin de valider la fin de votre mobilité.

Attention, cette étape est obligatoire pour percevoir le solde de votre bourse !

2.3.4 Préparer mon retour

- **Je télécharge l'attestation de fin de séjour** afin de la faire signer, avec les autres documents requis pour l'**Étape 4 « Fin de mobilité »** du formulaire "Partir à l'étranger".
- **Je clôture mes différents comptes** (banque, internet, téléphone, électricité, etc.) en **respectant le délai de préavis**. **Attention**, des frais de clôture peuvent être facturés.
- **Logement :**
 1. je respecte le délai de préavis s'il y en a un ;
 2. je suis présent et vigilant lors de l'état des lieux de sortie ;
 3. je récupère ma caution dans la mesure du possible
- **Je m'assure que l'établissement d'accueil dispose de la bonne adresse** (adresse mail étudiante ou celle de l'université) pour faire parvenir le relevé de notes.

2.4 Valoriser ma mobilité

2.4.1 Label International

Le label international permet de valoriser votre mobilité mais également vos compétences linguistiques et votre ouverture interculturelle, un véritable plus sur votre CV !

La candidature se fait via l'ENT dans l'application « Partir à l'étranger ». Pour plus d'informations, rendez-vous sur notre page "[Valoriser ma mobilité](#)".

2.4.2 Parrainer un étudiant international

Vous souhaitez parrainer un étudiant international et l'aider dans son séjour à l'Université de Lille ? Rendez-vous sur le [Buddy System de l'Université de Lille via l'application ULillExplore](#) et devenez Lilord ! Cette application est aussi disponible sur le [Google Play Store](#) et l'[App Store](#).

2.4.3 Promouvoir la mobilité

Participez aux événements de promotion de la mobilité :

- Devenez bénévole pour l'[International Student Week](#),
- Apportez votre témoignage lors des réunions d'information,
- Venez à la rencontre des étudiants internationaux pendant les "[Welcome Days](#)"

2.5 Contacts

Retrouvez la liste complète des responsables et des services relations internationales sur notre [site Internet](#).